

ASSEMBLEE GENERALE DU SUTTAAS

Pour des actions urgentes en faveur d'Air Sénégal international

Les travailleurs d'Air Sénégal international ont tenu mercredi leur Assemblée générale. Une rencontre des délégués du personnel conduits par leur secrétaire général Baila Sow, qui a fortement insisté sur l'urgence de mettre en place un dispositif salvateur afin de limiter les dégâts au sein d'Air Sénégal international.

L'avenir de la société aéronautique sénégalaise continue de préoccuper au plus haut point les responsables des syndicats. Devant une incertitude grandissante qui accompagne l'issue du bras armé entre le Maroc et le Sénégal, les travailleurs d'Air Sénégal International sont conscients que seule leur détermination vis-à-vis des autorités de ces deux pays peut leur permettre de sauver leur boîte. En assemblée générale, ils ont passé au peigne fin toutes les difficultés qui gangrèneraient l'envoi de leur entreprise. Dans un communiqué, Baila Sow et ses camarades ont énuméré d'immenses pertes en milliards enregistrées par la société



occasionnant une réduction drastique de la flotte, des reports et annulations de vols ainsi que le désarroi des salariés. Un nombre dérisoire de quatorze vols qui, selon eux, est le reflet d'un pillage accru au sein de la boîte. Tout cela, découlant d'«une passivité coupable de l'Etat du Sénégal à travers ses représentants au niveau du conseil d'administration».

Cette assemblée générale intervient dans un contexte de forte instabilité qui frise le dépôt de bilan. Une situation qui se manifeste, selon toujours le secrétaire général du Suttaas, par la menace de suppression de cinq cents emplois. S'y ajoute l'«échec dans la gestion conduisant à une perte de 2 % de l'activité aéroporuaire» et qui installe Air Sénégal

dans une zone de forte turbulence. Les travailleurs d'Air Sénégal international ont, à l'unanimité, adopté le plan d'action proposé par les délégués du personnel et le Suttaas pour la mise en place d'«un cadre de coordination avec les autorités». Mais l'«attitude indécente et irresponsable» des pays concernés a été mise en exergue à cause de «la mise en rade à Catonou de passagers d'Air Sénégal international dont les départs sont mortelles de nombreux enfants».

Les syndicalistes, déterminés à aller jusqu'au bout pour sauver leur entreprise, invitent tous les agents à «l'unité, à la mobilisation et à la lutte pour la sauvegarde de leur outil de travail».

Abdoul Aziz AGNE

JOUANT AU SAPEUR-POMPIER

La bonne organisation de la filière tomate tant vantée par les autorités étatiques a été soumise à rude épreuve, ces derniers jours, par des professionnels qui ont égrené un chapelet de réprimandes adressées à l'autorité. De fait, ce cas d'école que constitue la filière tomate, a fini d'étaler au grand jour ses tares. Une raison suffisante pour que le ministre de l'Agriculture Hamath Sall fasse le détour à Saint-Louis pour jouer au sapeur pompier.

Hamath Sall au secours de la filière tomate

SAINT-LOUIS - Le premier coup de semonce a été donné par les producteurs de tomate de la nouvelle commune de Ndiéndane. Mamadou Kane Sall et ses camarades n'y sont pas allés avec le dos de la cuillère pour clouer au pilori l'attitude jugée méprisante de la Socas et de la tutelle qui se sont pressés lentement à l'idée d'apporter des solutions à leurs problèmes d'écoulement du produit. Ne démodant toujours pas, quelques jours après sa dernière sortie médiatique, le porte-parole des producteurs de tomate de Ndiéndane a mis à profit la rencontre dite de réconciliation du centre Cifa de Ndiaye pour corser l'addition. «Nous réclamons une alternance à la tête de la filière. Nous ne sommes pas satisfaits de la gestion qui en est faite depuis près de 20 ans. Et puis, nous voulons être édifiés sur la destination de la ponction opérée sur notre production», a clamé Mamadou Kane Sall, relayant le sentiment partagé par tous ses camarades d'infortune de Ndiéndane.

En véritable apôtre de l'unité de la filière tomate dirigée par Ibrahima Fédior, le ministre Hamath Sall a d'abord lancé comme boutade : «On ne peut pas être fort en étant divisé», avant de plaider pour une sainte alliance en vue de relever tous les

défis. La première tâche à laquelle les partenaires de la tomate devront s'atteler, dans les plus brefs délais, c'est celle de l'écoulement des 200 mille tonnes attendues lors des prochaines récoltes. Dans ce registre, les 83 mille tonnes de tomate cultivées cette saison doivent sortir du fin fond du pays pour être étalées au grand jour. Pour le cas de Ndiéndane, le ministre de l'Agriculture a engagé la Socas à mettre à la disposition de ses producteurs quatorze camions pour sortir la production de la localité et éviter son pourrissement.

Son bâton de pèlerin en bandoulière, Hamath Sall a invité les membres du Comité tomate à faire en sorte que le renouvellement des instances se fasse dans de bonnes conditions et que les règles de démocratie dictent leur démarche. Le ministre a en outre émis, en écho aux souhaits des producteurs, la création probable d'une troisième usine de transformation de tomate après celles de Savoigne et Dagana, dans le Nord du pays. Cela devrait contribuer à supporter la forte production en vue.

Par ailleurs, pour faire bonne mesure et titiller l'égo des membres de la filière tomate, Hamath Sall a annoncé l'arrivée prochaine



de tracteurs et autres matériels devant permettre d'assurer la mécanisation du travail sur le terrain. Non sans révéler que le monde agricole sénégalais va s'enrichir d'une compagnie d'assurances. Selon le ministre de l'Agriculture, tout est en bonne voie pour que l'opérationnalité de cet instrument de garantie soit effective dès la prochaine saison agricole. Gabriel BARBIER

unicef

L'UNICEF CHERCHE POUR SON BUREAU DE DAKAR DES CANDIDATS(ES) MOTIVE(S) ET DYNAMIQUES EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE EN PROTECTION POUR UNE MISSION DE PLANIFICATION STRATEGIQUE

NIVEAU NOB

CONTEXTE :

Le Ministère de la Famille et l'UNICEF ont initié un nouveau projet à Guédiawaye, dont l'objectif est de mettre en place un dispositif innovant de réponse aux problèmes des enfants vulnérables. A cet effet, il a été recherché un consultant national pour le lancement de ce projet.

MISSION PROPOSEE :

La consultation se déroulera sous forme d'assistance technique. Elle vise à doter le projet d'un plan stratégique dont la finalité est de contribuer à ce que les enfants en situation de vulnérabilité, à Guédiawaye, aient accès à leurs droits fondamentaux de manière durable à travers les services sociaux de protection existant ou à travers ceux qui seront développés.

A cet effet, le consultant devra amener les différentes parties prenantes du projet à établir un consensus sur la problématique, ses causes, ses effets et les différentes alternatives de réponse possible afin de leur permettre de fournir des services complémentaires.

Ce consensus devra être concrétisé par un système de gouvernance (comité de pilotage, outils de pilotage, gestion, communication) qui tiendra compte des systèmes déjà existants.

METHODOLOGIE :

La mission se fera sous forme d'une assistance technique en tandem avec une équipe technique nationale chargée de conduire un exercice de « revue » et de renforcement des capacités techniques des intervenants.

Cela impliquera :

- ✓ Des réunions de concertation et de partage d'expériences, de connaissances et de savoirs (entretiens individuels, visites de terrain, ateliers collectifs, ...)
- ✓ L'élaboration d'un glossaire commun (français et wolof)
- ✓ Développement d'un guide d'interventions

QUALIFICATIONS/EXPERIENCE REQUISES:

Les candidats (es) devront :

- ✓ Etre titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de niveau BAC+4 en Sciences Sociales et Humaines (Sociologie, Psychologie ou en Droit) un DEA ou un doctorat serait un plus.
- ✓ Avoir une expérience professionnelle minimum de 5 ans dans le domaine de la protection
- ✓ Avoir des compétences en formation et d'animation de groupe
- ✓ Avoir une bonne organisation de travail et une bonne capacité d'analyse
- ✓ Avoir une excellente connaissance du français, une bonne connaissance de l'Anglais, connaissance d'une ou plusieurs langues nationales.

PRET DE 82 MILLIARDS DE FRANCS CFA DE L'AFD L'Etat du Sénégal est seul garant

Après son prêt de 82 milliards de francs Cfa accordé à l'Etat du Sénégal, l'Agence française de développement précise que seul l'engagement de l'Etat du Sénégal est considéré comme garant. Cela, en réponse à ceux qui soutiennent que ce sont plutôt des actions de la Sonatel qui ont été hypothéquées.

L'Agence française de développement a jugé utile de revenir sur la somme accordée récemment à l'Etat du Sénégal dans le cadre du renflouement de certains secteurs. Un montant de 82 milliards de francs

Cfa débloqué en décembre 2008. Mais avec le nouveau rebondissement dans les ventes d'actions de la Sonatel remises sur la table par la récente transaction entre France Télécom et l'Etat du Sénégal, d'aucuns avaient cru que cette opération était liée à ce prêt. C'est pourquoi, à travers un communiqué, l'Afd précise que «le seul garant pour ce prêt demeure l'Etat du Sénégal dans son engagement et qu'il n'y a pas de garantie de ses actions de la Sonatel».

Une façon de lever un voile

sur des thèses faisant allusion d'une acquisition par France Télécom des 9 % des actions de la Sonatel, sans déboursier un seul centime. D'aucuns avaient même décrié la naïveté dont l'Etat du Sénégal avait fait montre dans cette transaction. Un point sur lequel, les travailleurs de la Sonatel réclament une clarification pouvant les édifier sur les mécanismes de cette opération de vente. D'autant plus que celle-ci s'est effectuée dans la précipitation et loin des différents acteurs nationaux concernés. A. A. AGNE

REVENDEICATION DE DROITS DANS LES TELECOMS Les consommateurs de la sous-région scellent leur union

Une délégation du Réseau des consommateurs africains des Tics, conduite par son président, Romain Houhou, a rencontré avant-hier le président de l'Ascosen, Momar Ndao. Il a été question d'une campagne de sensibilisation visant à faire adopter, dans les législations communautaires qui encadrent les télécoms et les Tics en Afrique de l'Ouest, les droits fondamentaux des consommateurs. Ainsi l'Ascosen et la Ldcb comptent travailler ensemble pour faciliter l'accès sur les Tics et faire de sorte que les villages les plus reculés de la sous-région puissent bénéficier des services de qualité des différents opérateurs mobiles. «Nous allons faire de sorte que l'Etat veille sur tous les opérateurs mobiles afin qu'ils respectent

les droits fondamentaux des consommateurs qui se trouvent partout à l'intérieur du pays. Ceci pour assurer l'accès à l'Internet dans les pays du Nord et du Sud», a annoncé le président de l'Ascosen.

Pour Momar Ndao, la fracture entre la capitale et les régions de l'intérieur du pays constitue grand retard sur le processus du travail, mais aussi sur l'éducation des enfants qui peinent à accéder à l'internet. Abondant dans le même sens, le président de la Ldcb a expliqué que l'opportunité de la réalisation de ce projet se fonde sur la nécessité d'impulser une nouvelle dynamique dans le secteur des télécommunications. A l'en croire, leur politique vise à prendre en compte les spécificités des consom-

mateurs sur la qualité et le coût des services à l'échelle nationale et régionale. «Des études se feront afin de voir réellement le coût de la tarification des différents opérateurs mobiles. Mais aussi des hommes seront déployés dans les villages les plus reculés de la sous-région pour vérifier la qualité du service», précise le Béninois. Revenant sur la vente des actions de la Sonatel, Momar Ndao dira que «l'Etat, quelles que soient ses difficultés, ne doit pas vendre les actions de la Sonatel, surtout à des étrangers. La vente des actions à France Télécom pourrait un jour perturber le travail de l'Ascosen dans la mesure où nous aurons des difficultés pour dialoguer avec eux».

Papa Bakary KAMARA